

## **INFORMATION RIVERAINS** **Travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable** **au Sud de Mignéres**

Chartres métropole mène actuellement un vaste projet afin de sécuriser, en quantité et en qualité, la production et la distribution d'eau potable sur les communes au Sud-Ouest de l'Agglomération.

Dans ce contexte, des travaux de pose de canalisations d'eau potable vont être entrepris sur votre commune selon les tracés représentés sur le schéma ci-après.



**LOT 1 :** Travaux effectués par le groupement SOGEA NOTP, Eiffage Energie et Eiffage Route.  
Travaux prévus à partir du 23/06 jusqu'en novembre 2025

**LOT 2 :** Travaux effectués par le groupement SOGEA NOTP, Eiffage Energie et Eiffage Route.  
Travaux prévus à partir du 23/06 jusqu'en novembre 2025

**LOT 3** : Travaux effectués par la société EXEAU TP.  
Travaux prévus à partir du 15/07 jusqu'en novembre 2025

**LOT 4** : Travaux effectués par EHTP.  
Travaux prévus à partir du 30/06 jusqu'en septembre 2025

*Les dates sont données à titre indicatif et pourront faire l'objet de modification en fonction des conditions climatiques et de l'avancement du chantier.*

### **Modalités pratiques pendant la durée des travaux :**

Circulation : Les travaux se feront sous alternats ou en route barrée, en fonction des secteurs, de l'état du terrain et du sous-sol, de l'avancée des travaux, et des aspects sécurité de l'opération.

Dans le cas de la route barré :

**L'accès sera réservé uniquement aux riverains de la rue, au service public et d'urgence.**

Pendant la durée des travaux :

- Le stationnement sera interdit en domaine public pendant les horaires de chantier (7h30-18h)
- Une déviation sera mise en place. Nous comptons sur vous pour respecter les déviations indiquées

Déchets : Pendant les travaux, la collecte des déchets sera maintenue comme prévue.

Transports scolaires : Pendant les travaux, les transports scolaires seront maintenus.

Perturbations réseau d'eau potable : Pour les travaux d'interconnexion, aucune perturbation du réseau d'eau de distribution n'est prévue.

Des coupures seront tout de même organisées lors des phases de raccordements aux châteaux d'eau et lors de la reprise des branchements au hameau de Chenonville, à la Bourdinière St Loup.

Vous serez alors informé de ces coupures d'eau nécessaires directement par le chef de chantier ou par message dans vos boîtes aux lettres 24 à 48h à l'avance.

Chartres métropole et les entreprises de travaux s'efforceront de minimiser la gêne occasionnée aux riverains et vous remercient par avance de votre compréhension.

Pour toute information, s'adresser :

- au chef de chantier sur place
- ou à CHARTRES métropole, Téléphone : 02.37.23.40.00 (Direction du Cycle de l'Eau – Mme LOQUET)

